L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,

VENDREDI 13 OCTOBRE 1882.

LOUISIANE.

Le *Demaldsonville Chief* (paroisse Ascension), du 7 octobre :

La roulaison a commencé, et bon nombre de sucreries sont en pleine opération. On cite malheureusement une plantation, la plantation Overton, comme ne devant rien produire. Presque tous les champs de cannes y ont été détruits par l'inondation.

En général, la perspective est fort encourageante.

—Le même journal cite certains détails tirés d'une circulaire à lui envoyée par un négociant de la Nouvelle-Orléans.

On espère que la récolte de cette année donnera de 200,000 à 225,000 boucauts de sucre, contre 122,982 l'an dernier et 218,314, l'année précédente.

Le montant de sucre mis en barils, l'an dernier, dépasse de beaucoup celui des années qui l'précédaient. On croit qu'il y aura encore augmentation, cette année.

Le premier sirop de l'année envoyé à la Nile-Orléans, le 27 septembre, a été vendu 58 cents le gallon; l'an dernier, il a été vendu 80 cents. Le marché aux mélasses avait été très actif l'an dernier; le Nord et l'Ouest avaient beaucoup acheté du produit malgré la hausse des prix.

Les estimations de la récolte du riz dépassent de beaucoup celles des deux années précédentes, malgré les longues pluies que nous avons eues.

La production totale de l'an dernier, en riz décalé, a été de 240,500 barils; celle de 1882 a été de 266,659 barils.

Malheureusement les prix sont bas et varient de 3 cents le No. 2 à 6½ cents le choix.

Les cotes de riz brut ont varié de $2 le No. 3 rouge à $4 50 le No. 1 blanc.

—

Le *Pionnier de l'Assomption*, du 7 octobre :

La roulaison commencée en plusieurs endroits donne des résultats satisfaisants. Le rendement est meilleur qu'on ne l'espérait et va s'améliorant de jour en jour.

Nous avons eu quelques averses qui ont mis de l'eau dans les citernes. Les planteurs avaient besoin de ces pluies, elles ne pouvaient venir plus à propos.

—Nous avons le regret d'avoir à annoncer le décès du Dr Thomas K. McNeil. Ce brave et digne concitoyen est mort lundi dernier à l'âge de 42 ans et 4 mois, à sa résidence de Labadieville. Il était natif de la Nouvelle-Orléans, où, sous les yeux de son père qui était une des sommités du corps médical de cette ville, il fit de brillantes études à l'école de médecine. Sa perte sera vivement regrettée dans la communauté qu'il habitait depuis plus d'une douzaine d'années et où il a rendu de si éminents services comme praticien et comme particulier. Il laisse une veuve et cinq enfants en bas âge, auxquels nous adressons nos sincères compliments de condoléance.

—Le Malakoff Bitter est une boisson agréable au goût et redoutable à la santé

On demande un Dictateur.

Deux écrivains masqués, l'un sous le pseudonyme d'*Ignotus*, l'autre sous celui d'*Un politique conservateur*, mais tous les deux parfaitement connus dans la presse et dans le monde, viennent d'ouvrir, des points de vue divers, cette question délicate : "Allons-nous à la dictature et quel sera le dictateur?"

Pour le premier, la chose n'est pas douteuse. Il affirme que le gâchis dans lequel s'agite la troisième République, ne peut aboutir qu'à un coup de force et à autorité analogue à celui qui, deux fois déjà, au 18 Brumaire et au 2 Décembre, a débarrassé la France de ce régime. "Ignotus" attend une épée qui tranchera le nœud de la situation. Il appelle de ses vœux un général quelconque, le général X..., pour prendre résolument le pouvoir, appuyé sur l'armée, et réduire les partis à l'impuissance. Pour lui, le salut est dans un coup d'Etat militaire, que le pays, las des rhéteurs et des révolutionnaires, acclamera comme une délivrance.

"'Politique conservateur" n'est pas éloigné, à son tour, de croire que la France est fatiguée de ce qui se passe. "Il est certain, dit-il, que la France attend quelque chose. Elle se dégoûte de plus en plus de la manière de gouverner de la Chambre actuelle. Qu'attend la France?..... Est-ce un général? Possible, en effet, qu'un tres grand nombre de Français nourrissent à leur vague et en réponse à la faiblesse actuelle du pouvoir, vaguement et confusément, des aspirations vers un dictateur. Mais, que?"

Sans une longue démonstration pour prouver que les ministères s'entendent rarement ou peuvent rien entendre à la nécessité du gouvernement; qu'en en manque même sur les formes et qu'on n'a pas trouvé encore ces "lois de transition" qui, en même temps, gouvernementale démocratie dans une atmosphère révolutionnaire et dans une crise des pouvoirs publics. Le "Politique conservateur" conclut qu'il ne faut pas, après tant d'expériences, nous exposer à un nouvel essai d'épée. Mais alors que faire? Que faire? Et surtout : "L'anarchie gouvernementale" [illegible] "est la pire, mais rien ne ressemble tant à la mort que l'immobilisme. Le mal est là. Nous ne sommes pas morts, mais il faut en convenir, un gouvernement, ce n'est ni la France et la République s'affaissent jusqu'à la ruine."

Ou trouver le sauveur désiré? Le "Politique conservateur" évite de répondre à cette difficile question, mais toute son argumentation tend à établir qu'un civil seul peut organiser un gouvernement assez fort pour dominer les factions. Si on le pressait un peu, il ne serait pas malaisé de découvrir quel est le dictateur auquel il songe *in petto*; car, peu de jours auparavant, on l'a vu faire l'apologie éclatante d'un homme d'Etat, chef du parti modérément, dont il voudrait faire une sorte de génie infaillible ayant toujours raison contre tout le monde.

Cette polémique, que nous rapportons en spectateurs désintéressés, n'est pas un des symptômes les moins curieux de l'état des esprits. "Ignotus" et le "Politique conservateur" sont aux antipodes de leur pensée. L'un est un ardent réactionnaire, un royaliste convaincu; l'autre est un converti à la République d'abord, et récemment à l'opportunisme. N'est-ce pas une singulière coïncidence que de les voir tous deux se rencontrer presque sur le terrain de la dictature? Le second ne s'efforce du mot et de la chose qu'au point de vue de la forme, mais il ne nie pas qu'en réalité, beaucoup de gens, inquiets et découragés, ne demandent un dictateur.

La question, en effet, se pose simplement de savoir si le dictateur sera militaire ou civil; tranchons le mot, si l'on trouvera un Bonaparte ou un Robespierre.

Nous croyons qu'on ne trouvera ni l'un ni l'autre. Il peut y avoir, chez plusieurs, l'ambition de la dictature, mais nous n'apercevons ni personne l'étoffe d'un dictateur. Il y a eu des tentatives de pouvoir personnel; la Chambre en a fait annuller justice, et ceux qui les avaient faites n'ont eu ni la force ni le courage de résister.

Les Bonapartes sont rares et les Robespierres aussi.

Cependant, ceux qui nous gouvernent, ceux qui nous représentent, ceux qui veulent sincèrement le maintien des institutions actuelles, feront bien de ne pas dédaigner ces signes non équivoques de l'impatience de l'opinion. Si l'on continue à piétiner sur place, dans les querelles des partis, les compétitions personnelles et les intrigues parlementaires, sans rien faire jamais pour les vrais intérêts du pays, la France finira par accuser, non pas seulement les hommes, mais la République elle-même, de ses mécomptes, et aspirera, tôt ou tard, à une autre forme de gouvernement.

[*La Liberté.*]

—

Aux termes de récentes instructions du ministre de l'agriculture, en France, il va être procédé, par les soins de commissions cantonales constituées conformément au décret du 1er juillet 1852, à une grande enquête agricole sur toute l'étendue du territoire de la République. Cette enquête doit porter sur trois points principaux : 1° la culture (superficie et rendement); 2° les animaux; —3° l'économie rurale.

M. de Mahy vient d'inviter les préfets à former les commissions cantonales; ces commissions devront se subdiviser en sous-commissions communales. Le ministre, désirant qu'il soit procédé dans le plus bref délai possible à cette enquête statistique, les préfets devront immédiatement demander aux maires de leur adresser la liste des habitants de leur commune qui, par leur connaissance de tout ce qui intéresse particulièrement les productions spéciales de chaque localité, seront en mesure d'apporter un concours efficace à l'administration.

L'enquête agricole, ordonnée par M. de Mahy, rencontre la plus vive adhésion chez les populations rurales en France.

Les préfets n'auront pas de peine à former leurs commissions cantonales et à obtenir d'elles tous les renseignements demandés par le ministre.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nile-Orléans, 12 octobre 1882—Temperature—Temps partiellement couvert et pluies locales, vents du sud, passant à l'ouest et au nord, hausse du baromètre; température stationnaire ou baissant légèrement.

Température du 12 octobre 1882

Thermomètre de C. DUHAMEL, Opticien,

	Fahrenheit.	Centigrade
6 heures du matin	69	20
Midi	80	26
3 P. M.	83	28
6 P. M.	78	27

Jeudi, 12 octobre 1882, 3 p. m

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	73	Louisville, Ky	75
Augusta, Gia	78	Memphis, Tenn	83
Galveston, Tex	—	Mobile, Ala	83
Cairo, Ill	80	Montgomery, Ala	85
Chattanooga, Tenn	72	Nashville, Tenn	82
Cincinnati, O	70	New Orleans, La	84
Davenport, Iowa	67	Omaha, Neb	61
Dubuque, Iowa	62	Pittsburgh, Pa	72
Galveston, Texas	84	Savannah, Gia	76
Indianola	86	Shreveport, La	86
Keokuk, Iowa	74	St-Louis, Mo	79
Key West, Fla	86	St-Paul, Minn	56
La Crosse, Wis	58	Vicksburg, Miss	87
Leavenworth, Kan	68	Yankton, D. T	63

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Auguste	5.05	Nashville, Tenn	2.06
Cairo, Ill	9.05	New Orleans	12 11
Cincinnati, O	8 04	Omaha, Neb	6.01
Davenport, I	2.11	Pittsburgh, Pa	1.05
Keokuk, Iowa	4.02	Shreveport, La	10 01
La Crosse, Wis	3.10	St-Louis, Mo	7.02
Leavenworth, K	5.02	St-Paul, Minn	4.05
Louisville, Ky	6.06	Vicksburg, Miss	2.04
Memphis, Tenn	6.07	Yankton	2.01

La descente du niveau des hautes eaux de 1874

L. DUNNE,
Sergeant, Signal Corps U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Wiffiam H Davis à Mlle Ana Fields;
W F Arny à Mlle Edwina P Weaver;
Jean Marie Vidon à Mlle Marie Rosée.

Naissances.

Mme William S Morton, jumeaux, garçon et fille, 27 sept;
Mme Louis Hoff, jumeaux, garçon et fille, 12 août;
Mme Bert Frasier, un garçon, 26 oct 1881;
.. Rene Kocke, une fille, 25 juin;
.. Louis Bachemin, un garçon, 5 mai;
.. John Bothner, un garçon, 1er juillet;
.. L Z Trudeau, un garçon, 16 sept.

Décès.

Mme Veuve Peter Walsh, 71 ans, 788 rue Magazine;
Samuel B Dietz, 21 ans, 204 rue Marais;
Marie Honorine Faucine, 6 jours, rue White, entre St-Pierre et Toulouse;
John Gonzales, 23 ans, 118 rue Urquhart;
William Clarke, 34 ans, 267 rue Camman;
Louis A Hick, 3 mois, coin St-Claude et Ste-Anne;
Alexander Bladnoe, 33 ans, Avenue Lafayette, près Claiborne;
Adolphe Bachemin 66 ans, rue Craps, près Barthélemy;
Henry Bell, 60 ans, rue Troisième, entre Clear et Willow;
Lillith Wayne Fish, 3 ans, 83 rue Marengo.

Voyageurs arrivés.

CITY HOTEL.

Dr Shufeldt, femme et deux enfants, Washington; D C; O W Earle, meridian, miss; L Caspari, H B Walmsley, Natchitoches; O Bloch, Texas; L Moercady, côte, juge Saint J Powell, Louisiana; Louis Adelsberger, Waterloo, Ills; George W Daniff St Louis; J M Liddell, Jr; Miss W B Swords, Vicksburg; H Gimpil, Montgomery; S M Hall, Mayville, wr; J Busse, Laredo, Texas; A Bayou, chappel Hill, texas; J Peters, St Martinville; R Lawrence Pugh, mrs L G Pugh, Assumption.

Cour criminelle de district.—

A la section A, (juge Romain)—Edward Anderson et Joe Gorbison accusés de port d'armes cachées; Octave Jones, John Kelly, Martin Lipps, Mme M. Southerlin, John J. Thomas ou Jack Thomas, sont accusés de voies de fait; Peter Johnson, de blessures.

Henri Johnson et Cheek Brown, accusés de vol, ont été acquittés; le ministère public ayant renoncé à la poursuite.

Une demande de suspension de sentence au nom de Marcel Wolf, convaincu de détournement de fonds, a été enregistrée. Les plaidoiries sont fixées à demain, samedi.

Le jugement de T. M. Haley, accusé de blessures; celui de John Jennings et de John Harris, accusés de vol avec effraction; celui d'Ambrose Norris et Joe Charles, accusés de vol, ont été remis sans fixation de date.

Le jugement de John Green ou Mobile, prévenu de blessures, a été remis à aujourd'hui.

Le ministère public a renoncé à la poursuite de Raymond Castanedo, prévenu de parjure.

Cour du recorder Hillenberger.—

Wm Moore, convaincu de menaces, a été requis de donner un cautionnement de $250 pour répondre de sa bonne conduite durant six mois.

Frank Bernard et Johnson Johnson, convaincus de bataille et de bris de paix; Mme Hoffman, divorcée—ont été condamnés à $5 d'amende ou dix jours de geôle de police

Mme Peter Garvey, convaincue d'insultes, a fourni un cautionnement de $150 pour répondre de sa bonne conduite durant six mois.

Cour du recorder Davey.—

Un homme de couleur, nommé Bazile, a été envoyé à la cour criminelle de district, pour vol. Cautionnement de $500.

Frank Barsacola, convaincu d'ivresse, a été condamné à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Jas McDermott, prévenu de voies de fait et de vol, a été envoyé à la cour criminelle de district. Cautionnement de $500.

Ventes inscrites aux bureaux de l'auditeur des aliénations :

L. Kaysinger à M. L. C. Huet, 1. un terrain et bâtisses comprise entre les rues St-Louis et Villerè, ayant 60 pieds de face à la rue St-Louis sur 128 pieds de profondeur. 2. un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les mêmes rues que le premier, ayant 30 pieds de face à la même rue que le premier, sur 128 pieds de profondeur.....$2300

Joseph Lechert à J. Caillou, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Octavia, Magasins, Constance et l'Avenue Peters, ayant 30 pieds de face à la rue Magasins, sur 130 pieds de profondeur.....$1500

Mme Veuve E. Tracy à P. Berond, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Girod, Julie, St Charles et Carondelet, ayant 60 pieds de face à la rue Girod sur 127 pieds de profondeur$2000

Ferdinand Strauby et Henry Jurgens au Carrol ton Oil Company, 1o.—Un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Levée, Adams, Burdette et le fleuve Mississippi. 2o.—Un terrain et bâtisses formant l'encoignure des rues Levée et Adams, ayant 39 pieds de face à la rue Levée sur 125 pieds de profondeur. 3o.—Neuf terrains et bâtisses sur le Chemin Public, compris entre les rues Levée et Adams, ayant chacun 40 pieds de face à la rue Levée sur 131 pieds de profondeur.....$2683

Mme Prosper Isaac Levy à Stephen McNamara, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Carondelet, Magasins, Girod et Julie, ayant 51 pieds de face à la rue Camp sur 170 pieds de profondeur.....$6700

Louis Gelbke à Henry Hawkins, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Fulton, St-André, Ste-Marie et Ropseau, ayant 36 pieds de face à la rue Fulton sur 172 pieds de profondeur.....$1800

Mme veuve Robert Chew Cammack à Jasper Madison, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Perdido, Rocheblave, Gravier et Dolhonde, ayant 31 pieds de face à la rue Gravier sur 120 pieds de profondeur.....$50

Marous Féderer à Mme veuve Michael Joseph Curtis, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Seconde, Troisième, St. André et St. Joseph, ayant 56 pieds de face à la rue Seconde sur 129 pieds de profondeur.....$800

Mme veuve Louis Emmerling et ala à Peter Thormählen, trois terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Crape, Amour, Port et St-Ferdinand, ayant chacun 27 pieds de face à la rue Crape sur 100 pieds de profondeur.....$1200

Bureau de santé.—

Le Bureau de Santé s'est réuni, hier soir, sous la présidence du Dr Jones, de MM. Bosworth, Booth, Marks et des Drs Kells, Van Ophren et Pratt.

Le secrétaire Herrick, à lu le compte-rendu de la séance précédente qui a été approuvé.

Il y a eu, cette semaine, 57 décès, dont 3 de la petite vérole, 1 de la fièvre typhoïde, 3 de la fièvre paludéenne, 1 de la diphthérie, 4 de la phthisie pulmonaire, 4 de débilité générale, sept de la diarrhée et 4 de diverses maladies.

Le président Jones a lu un long rapport, dans lequel il a déclaré qu'il se vend énormément de drogues secrètes dites patentées qui, bien souvent, contiennent des matières nuisibles à la santé publique. Il faut absolument, a-t-il dit, appliquer avec vigueur la loi No 82, promulguée le 5 juillet 1882. Cette loi dit qu'aucune personne ne tiendra, ni offrira en vente aucun article d'alimentation, et que, quiconque violera cette disposition sera puni d'une amende n'excédant pas sept piastres.

En ce qui concerne les produits alimentaires, il est dit que l'article mis en vente devra être désignaté et ne contenir rien qui puisse nuire à la santé. Toute personne soutrevenant à cette disposition de la loi sera punie d'une amende d'au moins vingt-cinq piastres, ou sera condamné à un emprisonnement de dix jours ou aux deux peines, à la discrétion de la cour. Il est ajouté que le Bureau de Santé, chaque fois qu'il le jugera convenable, analysera chimiquement toute drogue, tout article d'alimentation, afin de faire éviter au public les dangers que lui ferait courir la consommation d'une matière dangereuse.

Le président a ajouté qu'ayant fait une enquête pour s'assurer et connaître la quantité de drogues importées d'Europe dans le port de la Nouvelle-Orléans, il en est résulté que la majorité des drogues européennes sont importées par les ports de New-York, Philadelphie et d'autres villes de l'Etat, et que la Nouvelle-Orléans en importe très peu.

Quelqu'un s'étant plaint de ce qu'il existait des immondices tout autour du marché Soraparu, le Dr Mandeville a rapporté qu'il avait inspecté les lieux et avait fait tout enlever.

Le Bureau est alors entré en séance exécutive. Sur motion de M. Booth, il a été voté la résolution suivante :

Que Son Excellence le gouverneur McEnery soit requis de lever la quarantaine existante, et promulguée le 17 avril et le 12 juin 1882, à partir du 1er novembre prochain.

Il a été accordé au secrétaire Herrick un congé de plusieurs jours.

Le Bureau s'est ensuite ajourné.

Paragraphes.—

M. l'administrateur du département des travaux publics est informé que les résidents de la rue des Remparts — particulièrement entre les rues Ste. Anne et Dumaine—se plaignent de l'absence prolongée des charrettes à immondices.

—Ils'est établi à la Nile-Orléans, depuis quelques années une charmante société d'enfants, dite association des *Anges du Tabernacle*, formée sous les auspices de la Mère Thérèse, supérieure du Couvent des Carmélites de la rue du Quartier. Il est tout naturel que cette société célèbre la fête de Ste Thérèse, patronne des religieuses du Couvent qui lui a servi de berceau. Les enfants qui y appartiennent et qui ont fait leur première communion sont donc priés d'assister le dimanche, 15 octobre, aux cérémonies qui auront lieu dans toutes les églises catholiques, et d'y communier, en l'honneur de cette sainte. Il est toujours bon d'inspirer aux enfants le culte des héros qui ont fait la gloire de leur religion et des grandes vertus qu'ils ont pratiquées pendant leur existence. Pourquoi n'accorderaient-ils pas ce jour-là un pieux souvenir au vénérable prélat qui les a si souvent bénis, et qui les aime tant, à Mgr Perché?

—Au bénéfice de l'hospice louisianais, il doit y avoir, demain, samedi, au Grand Opera House, une charmante représentation la désopilante et populaire bouffonnerie qui a pour nom *Cinderella* (Cendrillon). Une pareille affiche attirait, à elle seule, pour attirer la foule au théâtre demain soir; mais il y a pour elle un attrait plus puissant encore. Il s'agit d'une bonne œuvre à accomplir : c'est au bénéfice de l'Hospice Touro qu'aura lieu la représentation. Ce nom seul de Touro qui rappelle tant d'actes de bienfaisances, est bien fait pour stimuler la générosité du public, et nous sommes certain d'avance que la salle du Grand Opera House sera pleine, demain soir. Le prix d'entrée est, du reste, bien bon marché: un dollar pour les premières places réservées; 50 cents pour le balcon et 25 cents pour la galerie. Pour cette modique somme, on va assister à une charmante soirée et l'on a, en même temps, le plaisir plus grand encore de faire une bonne action : qui donc, le pouvant, ne se fera pas un devoir de se rendre demain à la représentation de Cinderella au Grand Opera House!

—Eugène Pilot, "deckhand" (maître d'hôtel) du steamer Dupuy de Lome, amarré au pied de la rue Ste-Marie, est tombé dans la cale et a reçu plusieurs contusions. Il a reçu les soins du chirurgien du bord.

—Charles Webber, employé sur le bateau à vapeur "Eckart," amarré au pied de la rue Nouvième, est tombé et s'est blessé au dos. On l'a transporté chez lui.

—William Nicholson, âgé de quinze ans, employé de la barque Ben Lomonde, amarrée au pied de la rue Deuxième, est tombé dans le fleuve. Il en a été retiré par les matelots.

—Hier soir, à huit heures, une lampe remplie d'huile de charbon, a fait explosion à la résidence de M. Victor, au coin des rues Labarpe et Robertson; les flammes ont été promptement éteintes. Les dégâts sont de quinze piastres.

—Un incendie a éclaté, hier, à une heure et demie de l'après-midi, dans les dépendances d'une maison basse, dans la rue Robertson, entre St. Ferdinand, appartenant à Mme Ellen Clark qui l'habite. Les réparations coûteront une centaine de piastres.

—Une rixe a eu lieu, hier matin, à neuf heures, entre Hugh Moriarty et Florance Fitzgerald, petits garçons, au coin des rues Religieuse et Ste. Marie; le dernier a ramassé une brique et l'a lancée à Moriarty qui a été blessé à la tête. On l'a transporté à l'hôpital. Fitzgerald sera arrêté aujourd'hui.

—Un incendie a éclaté, hier soir, à 10 heures, sur le toit de la maison occupée par M. Wm. Wibel, dans la rue St Thomas, près Melpomène; les réparations coûteront une dizaine de piastres.

Le comité exécutif des citoyens indépendants

s'est réuni, hier soir, à 8 heures, au No. 76 du Passage de la Bourse, encoignure Bienville.

M. L. C. Arny occupait le fauteuil et M. Adolphe Schwamer, remplissait les fonctions de secrétaire.

Sur motion tout le monde excepté les membres du comité ont été exclus de la salle.

Au bout de trois heures de séance secrète, le comité s'est ajourné.

Nous avons appris que la liste suivante de candidats avait été présentée et qu'elle sera soumise à l'association pour son approbation, à la séance de ce soir.

MM. A. W. Bosworth, pour maire; Thomas H. Hunt, pour contrôleur; Charles R. Bailey, pour trésorier; T. S. Williams, pour commissaire des travaux publics; Wm. M. Burwell, pour commissaire de police; Paris Childress, pour recorder du premier district; Lucien Marero, pour recorder du deuxième district; E. North Cullom, pour recorder du quatrième district.

Les membres du Conseil de ville sont les mêmes que ceux que nous avons donnés dernièrement.

MM. L. C. Arny, H. H. Walsh, E. L. Posey, E. M. Hunt, J. C. Philippi, J. S. Adams, L. E. Lemarié, ont été désignés membres d'un comité pour annoncer aux candidats leur nomination.

Le comité s'est ensuite ajourné et fera son rapport ce soir à l'association.

Accident—Nous avons appris, hier, par le juge James D. Augustin, que le train du chemin de fer Pacifique avait déraillé, la veille à huit heures, au-dessous de Donaldsonville.

Voici les détails que nous avons eu de l'accident.

Mercredi, entre une et deux heures de l'après-midi, le train à passagers du chemin de fer Pacifique se rendait en ville; à huit milles de Donaldsonville, un des essieux de la locomotive s'est rompu, et la forte pression occasionnée par la fracture de l'essieu a jeté l'avant-train de la locomotive en dehors de la voie.

Si M. W. Alexander, l'ingénieur, n'avait pas déployé de la présence d'esprit et du sangfroid, nous aurions eu à enregistrer un bien triste accident, car la locomotive avec la force de vitesse acquise au moment de l'accident, aurait été jetée sur un talus de dix pieds, où se trouve un grand fossé et des marais couverts d'arbust s, etc., qui auraient infaitiblement démoli partiellement les chars et tué ou blessé bien des passagers.

Aussitôt que l'ingénieur s'est aperçu de l'accident il a donné l'alarme afin que les "hand brakes" pussent arrêter le train, attendu que les "air breaks" avaient été brisés par la concussion. Il a en même temps renversé les machines avec toute la puissance de la vapeur, de sorte que le train a été arrêté à vingt pieds avant d'arriver au talus.

Une scène pittoresque a eu lieu à la tombée de la nuit, lorsque les secours sont arrivés de Plaquemines et de la Nouvelle-Orléans, car immédiatement on a télégraphié à ces deux endroits.

De tous côtés on se voyait que de grands feux allumés par les travailleurs qui replaçaient les "rails" les "cross ties," et remettaient les "cars" sur la voie. La fumée des brousailles s'élevait à une très grande hauteur et chassait les moustiques.

A huit heures et demie du soir, un train venant de la ville est arrivé sur les lieux, et a amené les passagers à la Nile-Orléans. Ces derniers sont unanimement signé des résolutions exonérant l'ingénieur de tout blâme, et rendant témoignage à sa présence d'esprit et au sang-froid qu'il a montré en restant à son poste pour essayer d'atténuer autant que possible les conséquences de l'accident.

—

On écrit de la Loire, de l'Ardèche, de l'Isère, de la Savoie et de la Haute-Savoie, que la neige y est apparue sur les hautes sommets.

Les montagnes situées au nord d'Aubenas sont couvertes, vers leur faîte, de ce léger duvet blanc qui annonce la fin des beaux jours.

Au Puy-de-Dôme, le froid a atteint 1 degré et au Pic du Midi 10 degrés au-dessous de zéro.

Une grande quantité de neige est également tombée à Saint Girons et aux environs de la ville.

Dans l'arrondissement de Muret, la neige a fait son apparition.

Le Courrier du Soir, du 28 septembre :

Il résulte d'une conversation de M. Gambetta avec ses amis et les hommes politiques de nos groupes, depuis sa rentrée à Paris, que l'ex-président du conseil compte prendre à la prochaine session, une attitude absolument différente de celle qu'il avait sous le cabinet de Freycinet.

En ménageant le cabinet actuel, en paraissant même le protéger un peu, on se montrant, d'autre part, décidé à soutenir certaines réformes réclamées par le pays, M. Gambetta espère réunir, grouper autour de lui la majorité qui l'avait porté au pouvoir en novembre 1881 et des bonnes dispositions de laquelle il a tant abusé.

M. Gambetta, en un mot, veut redevenir chef de la majorité et reaisir son ancienne influence dans le gouvernement, sans avoir les ennuis ni les responsabilités du pouvoir.

—

Le ministre des finances du royaume d'Italie a présenté, le 15 septembre, à la Chambre des députés les états de prévision du budget de l'exercice 1883.

Les recettes s'élèvent à 1,539,128,670 fr. 90, dont 1,138,981,059 fr. 92 pour les recettes ordinaires, et 149,318,161 fr. 07 pour les recettes extraordinaires. Le budget présente un excédent de la somme totale de 1,531,062,988 fr. 37, savoir : dépenses ordinaires 1,341,110,344 fr. 46, et dépenses extraordinaires, 189,952,643 fr. 91.

Le budget présente donc un excédent de recettes de 8,065,682 fr. 62.

Ce résultat est d'autant plus digne de remarque que les prévisions des recettes du budget de 1883 sont très modérées et que ce budget contient une augmentation de 33 millions pour le département de la guerre, de 7 millions et demi pour celui de la marine et de 4 millions pour celui des travaux publics.

—

Le docteur Mandoz, professeur de thérapeuthique à l'Ecole de médecine de Limoges, vient de trouver un nouveau procédé anti-phylloxérique.

Ce moyen consiste à empoisonner le phylloxéra au moyen d'une solution phénoïdée à 100 parties d'eau, qui tue instantanément l'insecte, qu'il soit terrien ou aérien. Cet empoisonnement s'effectue en plantant sur un cep, au moment de la sève descendante, un entonnoir pointu, percé d'un trou, de telle façon que par ce trou, placé entre l'écorce et le corps du cep, l'eau phénoïdée soit entraînée par le courant séveux qui la transporte jusqu'à l'extrémité des plus fines radicelles, tuant les parasites qui suçent cette sève, mortelle pour les ceufs comme pour l'insecte adulte quand on agit au printemps, pendant les pleurs de la vigne.

Le coût du traitement ne dépasserait pas 1 centime par cep, et la vendange ne laisserait percevoir aucun goût du phénol.

—

Voici les principales dispositions adoptées désormais, en Autriche, pour la sécurité des théâtres, d'après la nouvelle ordonnance qui vient d'être publiée :

Chaque théâtre nouvellement construit devra être isolé et n'avoir aucune communication avec les maisons avoisinantes. La scène et la salle seront séparées par un mur ayant au moins 50 centimètres d'épaisseur et s'élevant de 45 centimètres au-dessus de la toiture, de manière à permettre au besoin d'isoler entièrement la scène. De même celle-ci sera séparée des espaces voisins (*Nebenraum.*) La scène doit être assez haute pour que le plancher puisse se relever sans se rouler. On ne tolèrera aucune habitation particulière dans le théâtre; il ne pourra s'y trouver que le secrétariat, la garde-robe, les magasins d'accessoires et le logement du concierge; on devra établir au dehors les ateliers de décoration, les magasins de décors et les buffets. Ces dernières dispositions seront appliquées dès à présent aux théâtres actuellement existans.

Toutes les étoffes servant à l'habillement des acteurs ou à la décoration doivent être trempées dans une préparation antiphlogistique, pendant la saison des vacances. Les pièces d'artifices et les matières explosibles ne pourront, sous aucun prétexte, être gardées dans les théâtres.

Dans les salles nouvellement construites, il ne pourra être établi plus de quatre galeries en dehors du parterre et des loges de parterre; pour les places debout, il devra être laissé au moins un espace de un mètre carré pour quatre personnes. L'orchestre ne pourra être utilisé pour placer des spectateurs. Au parterre et aux premières galeries, on devra établir des couloirs de communication à travers les range de sièges, de telle sorte qu'il n'y ait pas plus de six places par rang.

Le nombre des individus préposés au service de secours contre l'incendie sera fixé par une entente entre la police et le magistrat; ces deux autorités rédigeront de concert une ordonnance sur le service intérieur du théâtre, ordonnance qui sera imprimée et vendue au public à l'entrée.

Le chef de l'entreprise théatrale est responsable de l'accomplissement ponctuel de toutes les mesures prescrites par l'ordonnance; en cas de sinistre, il devra en avertir le public au moment même où le danger se déclarera, en l'invitant à quitter la salle. Il est personnellement responsable de tout retard à donner l'alarme.

—

Le correspondant parisien du *Times*, donne sur les projets du cabinet les nouveaux détails suivants :

"On sait, dit M. de Blowitz, qu'après la chute du cabinet Gambetta, ses membres déposèrent différents projets de loi préparés par eux pendant leurs soixante-douze jours de pouvoir, mais qu'ils n'avaient pas eu l'occasion de présenter comme ministres.

"On s'affirme aujourd'hui qu'à l'ouverture de la session, le cabinet Duclerc se propose de présenter des projets sur les mêmes questions, en empruntant aux idées posthumes du cabinet Gambetta ce qu'il y trouvera de bon, mais avec des modifications introduites par les ministres actuels, acceptant ainsi ce qui paraîtra sûr et éliminant ce qui semble défectueux.

"C'est sur cette plate-forme qu'on s'attend à voir M. Duclerc faire sa tentative de conciliation. Il pense que les projets présentés par le cabinet Gambetta et amendés par le sien propre donneraient aux opportunistes une excellente occasion de faire preuve d'un désir de conciliation en votant pour les bases des projets, tandis que les autres sections et les républicains non irréconciliables se rallieraient à des bills élaborés par le cabinet actuel, mais complétés par le cabinet Duclerc."

—

On lit dans la *Gazette de Francfort* du 21 septembre :

"Depuis l'ouverture du Gothard, les marchés allemands, ceux de Francfort et de Berlin spécialement, sont abondamment fournis en légumes et en fleurs venant d'Italie. Les jardiniers de Francfort se proposent de demander l'élévation des droits d'entrée.

"Ils estiment leur industrie aussi comme ruinée, tout au moins comme fortement compromise par la concurrence des produits transalpins.

"L'annonce récente de l'établissement d'un magasin grandiose de fleurs venus d'Italie, magasin qui serait desservi par quinze Italiennes en costume national, provoquera certainement de nouvelles récriminations de la part des intéressés francfortois."

—

D'après une estimation sommaire faite par les soins du ministère des travaux publics à Rome, les dommages causés aux travaux publics et aux ouvrages d'art par les inondations ne s'élèveraient pas à moins de 25 millions.

Dans un des derniers conseils de cabinet, le gouvernement a décidé de faire procéder d'urgence aux reconstructions et réparations nécessaires pour rétablir la circulation; le ministère se réserve, d'ailleurs, de demander aux Chambres un bill d'indemnité à ce sujet.

—

—Les gros travaux intérieurs pour l'achèvement de l'Hôtel de Ville de Paris ont été adjugés par le conseil de préfecture aux prix suivants : 550,000 francs pour la marbrerie, 24,000 francs pour la fumisterie, 120,000 francs pour le pavage.

Le grand escalier aura cent marches de marbre blanc veiné de Carrare à 400 francs la marche. Il sera orné de quatre colonnes en marbre rouge royal de Flandre coûtant 2,100 francs chacune, de seize cariatides à 350 francs et de seize pilastres à 250 francs. Deux cheminées monumentales destinées aux grands salons coûteront 21,000 francs chacune.

—

Voulez vous conserver la propreté des tapis et en raviver la couleur?

Il suffit de répandre sur les tapis les feuilles du thé, après qu'il a servi. Avant qu'elles soient complètement sèches, on balaie le tapis; il n'y reste pas un grain de poussière, et les couleurs reparaissent dans leur éclat.

—

—Il n'y a rien de plus exagérant, disait hier Calino, que d'avoir, dans une loterie, le numéro voisin du gagnant. Aussi, pour parer à cet inconvénient, quand je prends un numéro, je prends toujours, en même temps, celui qui le précède et celui qui le suit.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

Le traitement infligé à Arabi Pacha.

Londres, 12—Une dépêche du Caire dit : Riaz Pacha refuse toujours de permettre qu'Arabi Pacha soit défendu par un Anglais. Sir Edward Malet insiste énergiquement pour que ce défenseur lui soit accordé. Il prétend que le délai que l'on apporte à cette concession, aggrave encore sérieusement la position d'Arabi Pacha, qui, en attendant, est toujours soumis à une longue et rigoureuse série d'interrogatoires.

Prévalence de Said Pacha.

Londres, 12 oct— Une dépêche de Constantinople dit : Le parti modéré a remporté une victoire sur celui des fanatiques. Said Pacha a posé deux conditions à son ministère :

1° Que chaque ministre sera responsable des notes de son département.

2° Qu'on renoncera à l'alliance Austro-Allemande; que les faits accomplis en Egypte seront acceptés, et que la bonne entente avec la France et l'Angleterre au sujet de la question d'Orient sera rétablie.

Le meurtre des frères Huddy.

Dublin, 12—Dans l'enquête tenue à propos du meurtre des frères Huddy, le dénonciateur Kerrigan et sa femme ont déposé que Huddy, l'aîné, a été assommé d'un coup de pierre, au moment où il servait une citation; puis une fois à terre son corps a été frappé à coups de pied et percé de quatre balles de revolver qui l'ont tué.

On s'est emparé alors du frère cadet, dont on a broyé la tête sous un monceau de pierres; et puis, en présence de nombreux paysans, on l'a tronqué de balles. Ensuite les cadavres ont été mis dans un sac et transportés à Lough Mask.

Intervention d'un archevêque.

Dublin, 12 oct — L'archevêque de Tuam a défendu aux prêtres de son diocèse de prendre aucune